

Réf: Dossier N° 152224

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEAMA SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC
BAYON NON LOIN DE LA PHARMACIE DU QUARTIER, Lot 62, Ilot
10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 25 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEAMA SARL »

Objet : Fournitures de bureau,
- matériel informatique,
- matériel bio médical
- tous travaux de BTP,
- outillages techniques,
- matériels et intrants agricoles
-import-export,
- divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC
BAYON NON LOIN DE LA PHARMACIE DU QUARTIER, Lot 62, Ilot
10

Dirigeant(s) : Mme AMANE BOMOH AGNES (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06049 du 27/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°57306/GTCA/RC/2022 du 27/10/2022

